19me Année. — N° 3810. 1re EDITION (paraissant le soir) Samedi 21 Novembre 1874

BUREAUX : RUE NAIN, 9

ABONNEMENTS :

ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 12 fr. Six mois, 23 fr. ; Un an, 44 f.
LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr. ; Six mois, 27 fr. ; Un an, 51 fr. ; — L'abonnement continue, sauf avis contraire.
Annonces : 20 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes. »
On traite à forfait

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : *A ROUBAIX*, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; *A Lille*, chez M. Léglain, libraire, rue Grande-Chaussée ; *A Paris*, chez MM. Havas-Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; *A Bruxelles*, à l'*Office de Publicité*, rue de la Madeleine et chez J.-B. Pardon et Fils, 26, Chaussée d'Alsemberg, à Saint-Gilles-Bruxelles

Heures de départ des trains : *Roubaix à Lille*, 5 13, 7 18, 8 15, 9 43, 11 46 m., 12 23, 1 58, 3 39, 5 13, 6 18, 7 29, 8 33, 9 33, 11 03 s. *Roubaix à Tourcoing-Mouveron*, 5 38, 7 18, 8 45, 10 18, 11 23 m., 1 20, 2 45, 5 10, 5 38, 7 18, 8 23, 10 36, 11 38 *Lille à Roubaix*, 5 15, 6 55, 8 22, 9 55, 11 05, 12 57, 2 22, 4 47, 5 20, 6 55, 8 00, 10 13, 11 15 *Tourcoing à Roubaix et Lille*, 5 05, 7 10, 8 05, 9 40, 11 31, 12 15, 1 50, 3 31, 5 05, 6 07, 7 20, 8 18, 9 28, 11 00 *Mouveron à Lille*, 6 52, 9 22, 11 20, 11 57, 3 13, 4 47, 5 49, 7 02, 9 05
DIMANCHES ET FÊTES : *Tourcoing à Mouveron*, 7 27, 7 34 soir ; *Mouveron à Tourcoing*, 8 00 soir

BOURSE DE PARIS

Du 19 NOVEMBRE

3 0/0		61 47 1/2
4 1/2		88 25
Emprunt	(5 0/0)	97 85

DU 20 NOVEMBRE

3 0/0		61 35
4 1/2		88 00
Emprunt	(5 0/0)	97 70

ROUBAIX, 20 NOVEMBRE 1874

VILLE DE ROUBAIX

Élections Municipales

du 22 Novembre 1874

Première Section.

CANDIDATS :

Constantin DESCAT, maire.
Louis WATINE-WATTINNE, adjoint au maire.
SCRÉPEL-ROUSSEL, adjoint au maire.
François SENEY, épicier (fort Mulliez).

Deuxième Section.

CANDIDATS :

DELLEBECQ-DESFONTAINE, conseiller sortant.
LÉZY-D'HALLUIN, industriel.
Henri PARENT, conseiller sortant, fabricant de harnais.
Paul WATINE, fabricant, (ancien officier de mobiles.)

Troisième Section.

CANDIDATS :

Pierre PARENT, ancien conseiller.
Henri SALEMBIER, propriétaire.
MILLESCAMPS, boulanger.
Henri WATTINNE, négociant.

Quatrième Section.

CANDIDATS :

J.-B. DELPLANQUE, directeur de fabrique.
DELCOURT-TIERS, brasseur.
Amand HARINKOUCK, fabricant de tapis.
MULLIEZ DUCHATELET, brasseur.

Cinquième Section.

CANDIDATS :

L. SCRÉPEL-CHRÉTIEN, filateur.
Clotaire PENNEL, propriétaire.
André DERVILLE, entrepreneur.
Eugène WATTINNE, négociant.

Sixième Section.

CANDIDATS :

Paul MASUREL, filateur.
RINCHEVAL, maître-paveur.
Philippe SCAMPS, tisseur.
L'HERBIER-PAULUS, marbrier.

Septième Section.

CANDIDATS :

Charles POLLET-DUTHOIT, fabricant.
Paul SCRÉPEL, négociant.
Jules MASUREL, négociant.
CORDONNIER-COGET, peintre.

Huitième Section.

CANDIDATS :

Louis LECLERCQ-MULLIEZ, fabricant.
Pierre DESTOMBES, propriétaire.
Auguste TIERS, cultivateur.
Floris DESREUMAUX, comptable.

Neuvième Section.

CANDIDATS :

César GAYDET, teinturier.
François ERNOULT, apprêteur.
Carlos CORDONNIER fils, industriel.
Ferdinand DEREGNAUCOURT, architecte.

La liste de candidats qu'on vient de lire a été composée de manière à n'entraîner la prédominance d'aucun parti politique. Les comités de sections ont choisi dans tous les partis, dans toutes les classes de la population, les hommes pouvant le mieux servir nos intérêts.

Il y a à Roubaix assez de questions à traiter, assez de difficultés à vaincre, assez de problèmes à résoudre, sans compliquer le programme de discussions politiques qui, aux termes de la loi, ne sont pas du domaine des conseils municipaux.

La majorité des électeurs partagera sans doute cet avis et elle appellera aux fonctions municipales ces hommes honnêtes, modérés, intelligents, tous animés du même esprit de dévouement à la ville de Roubaix.

BULLETIN DU JOUR

D'après les informations qui nous sont transmises de Versailles, le conseil des ministres s'est occupé, dans sa dernière séance, de la question des lois constitutionnelles et du message présidentiel. Les termes de ce document ne sont pas arrêtés et ne le seront, selon toute probabilité, qu'après les élections municipales, dont le résultat peut avoir une sérieuse influence sur notre politique à venir.

D'après des bruits autorisés, l'on croit que le ministère, tout en désirant l'organisation du septennat, incline à penser que c'est là une œuvre parlementaire qui regarde surtout la Chambre, et qu'il appartient à celle-ci de juger les difficultés que la question peut faire naître. Quant au gouvernement, il ne doit avoir à sa charge que l'administration du septennat, son existence ne pouvant être menacée à propos de débats relatifs à l'organisation septennaliste.

On fait beaucoup de bruit de la lettre de M. Christophle, non pas que cet honorable député soit un personnage politique bien important et bien avisé, mais on sent quelqu'un derrière lui, on est certain que son épître lui a été inspirée ou peut-être même dictée à l'hôtel Bagration. Il n'y a pas, du reste, à douter, après ce passage qui a frappé tout le monde et qui est la preuve palpable de la collaboration de l'ex-président de la République.

« On dit : M. *Thiers est derrière* » *l'intrigue*. Il en fait jouer habilement » tous les fils, et c'est à son profit ex» clusif que travaillent tous les vaincus » du 24 mai.

« Voilà l'éternel argument, *argument* » *misérable pour qui connaît le patrio*» *tisme et le désintéressement des hom*» *mes contre lesquels ces attaques sont* » *dirigées*. »

La presse et aussi journaux « aussi naïfs ont pris au sérieux les dispositions conciliantes du centre gauche si complaisamment décrites par M. Christophle et ils voient déjà ces deux centres se jetant à la rentrée dans les bras l'un de l'autre avec des larmes de joie.

On croit aisément ce qu'on désire, mais je puis vous assurer, nous dit un de nos correspondants, que le centre droit est loin de s'entendre avec le parti que représente M. Christophle ; il suffit, d'ailleurs, pour s'en convaincre, de lire avec attention et sans parti-pris la lettre dont nous nous occupons ; on y verra que, tout en parlant de conciliation, le centre gauche n'y cède rien de ses prétentions.

Il y a parmi cette fraction de l'Assemblée des hommes qui, regardant en arrière, voient déjà le chemin parcouru et s'effrayent ; ils redoutent les conséquences d'une dissolution, et ils voudraient bien réellement, ceux-là, se rallier au centre droit. Le feront-ils ? nous n'en savons rien ; ce sont presque tous des esprits timides qui hésitent à se rallier aux conservateurs et ne savent comment se débarasser des engagements qu'ils ont pris envers les radicaux.

Les radicaux, pourtant, seraient moins embarrassés en pareille circonstance ; nous en appelons sur ce point au témoignage du citoyen Marcou.

L'*Indépendance belge*, dans une correspondance de Paris qui lui est envoyée par les soins de M. Jules Simon, nous apprend quel compte il faut tenir des prétendues avances de M. Christophle. C'est un moyen habile imaginé par M. Thiers pour mettre tous *les torts du côté du gouvernement en lui faisant refuser le moyen d'acquérir une majorité au septennat*.

La tentative de M. Christophle échouera évidemment, puisqu'elle n'est pas sérieuse, mais dans l'esprit de son auteur (pas M. Christophle, l'autre) elle ramènera à l'union des gauches « tout » le centre gauche, même dans ses frac» tions les plus pâles, et l'obligera à » voter pour la dissolution, que quelques» uns de ses membres, *malheureuse*» *ment, craignent plus qu'ils ne la* » *désirent*. »

Il y a quelques jours, M. Levavasseur, concurrent de M. André Rousselle dans l'élection de l'Oise, écrivait aux électeurs une lettre et s'excusait d'avoir, par sa candidature, été en partie cause de l'échec des républicains. M. Rousselle aurait dû, encore plus que M. Levavasseur, faire son *mea culpa*, et s'accuser d'avoir semé la discorde dans les rangs de ses amis politiques. M. Rousselle, au contraire, écrit une lettre dans laquelle, loin de s'excuser, il se montre fort dur pour tout le monde. Il dit bien qu'il faut oublier la division qui s'est produite dans le département de l'Oise, mais il ne prêche pas l'exemple et rappelle à son concurrent sa conduite en termes fort durs.

M. Rousselle s'étend avec complaisance sur les « injustifiables manœuvres » employées contre lui, sur les « grossières injures et les injustifiables calomnies » dont on l'a couvert. Il est pénible, dit-il, à un patriote, de voir son honneur et sa considération exposés aux plus perfides insinuations.

M. Rousselle remercie enfin les citoyens « fermes et clairvoyants » d'avoir « déjoué les manœuvres de ses ennemis. » Il nous semble que ces manœuvres, si manœuvres il y a, eussent été bien mieux déjouées par le triomphe de M. Rousselle ; ce candidat malheureux ne pense pas de même, soit ; toutes les opinions sont libres, tant que M. Rousselle ne sera pas au pouvoir s'entend.

LETTRES DE PARIS

Correspondances particulières du *Journal de Roubaix*.

Paris, 19 novembre.

C'est à M le duc Decazes qu'est échue officiellement la tâche de rédiger le message présidentiel dont le sens a été déterminé dans un des derniers conseils des ministres.

Evidemment, le message ne peut manquer de réclamer la prompte organisation des pouvoirs du maréchal : ses communications antérieures à l'Assemblée insistaient sur cette question, et il ne pourrait l'abandonner sans se déjuger. Mais on assure que la partie importante du message sera celle dans laquelle le maréchal fera appel aux hommes modérés de tous les partis. Cet appel serait-il entendu de quelques membres du centre gauche et aurait-il pour effet de détacher certains honorables d'une alliance compromettante avec les gauches ? Là est le point capital.

On assure que le mot d'ordre des gauches, dès la rentrée, sera de mettre exclusivement en avant le programme de M. Casimir Périer. M. Thiers ne pousserait pas sur cette question de tactique autrement que M. Gambetta ; il faut que ce soit le centre gauche qui tire les marrons du feu.

Le *Journal des Débats* a de singulières façons de raisonner ; aux conservateurs qui s'effrayaient de l'épanouissement du parti radical dans la période préparatoire des élections municipales, il répond :

« Nous ne craignons pas du tout pour les conservateurs, par l'excellente raison que le nouveau conseil, s'il venait à être composé en majorité de radicaux, serait remplacé au plus vite par une commission municipale. »

Ce raisonnement équivaut à peu près à celui-ci : nous ne craignons pas pour les gens qui risquent d'être assassinés en passant dans des endroits dangereux, parce qu'il y a des gendarmes pour arrêter les assassins et des tribunaux pour les juger.

Il est vrai que le *Journal des Débats* ajoute : « C'est la République qui est menacée par le succès des radicaux. » Alors pourquoi fait-il alliance avec des gens si dangereux ?

Le gouvernement n'a pas préparé de projet de loi relatif à l'état de siége. Si la gauche, comme on l'annonce, dépose un projet dans ce sens, le gouvernement répondrait qu'il ne pourra sans danger lever l'état de siége que quand les lois constitutionnelles lui auront donné d'autres armes pour réprimer les tentatives révolutionnaires.

Il paraît que le commandement de l'escadre de la Méditerranée a donné lieu à diverses négociations délicates.

On annonçait, il y a deux ou trois jours, que l'amiral La Roncière le Noury était nommé à ce commandement ; aujourd'hui, quelques-uns affirment que c'est le prince de Joinville. La dernière nouvelle n'est probablement pas plus exacte que la première : les deux amiraux sont députés.

Le prononcé du jugement dans l'affaire Duvernois a été renvoyé à huitaine, c'est-à-dire à mercredi prochain.

Il fait un temps affreux à Paris. Le vent souffle en tempête et la pluie ne cesse de tomber. On signale de nombreux sinistres sur nos côtes.

Ce matin, la population parisienne a été éveillée vers six heures par un bruit semblable au tonnerre. Une explosion avait eu lieu à Saint-Denis, dans une fabrique de produits chimiques. Trois ouvriers ont été tués et huit blessés. Le bruit de l'explosion a été entendu à plusieurs lieues à la ronde.

Les nouvelles de l'étranger sont assez peu importantes ; il faut signaler pourtant une double entrevue qui a eu lieu à Berlin entre les deux chanceliers de Russie et d'Allemagne, les princes Gortschakoff et de Bismark.

La rencontre de ces deux hautes personnalités diplomatiques aura sans doute pour effet de calmer momentanément les griefs de la Russie contre le gouvernement Allemand.

Le prince des Asturies, fils aîné de la reine Isabelle, va atteindre sa majorité à la fin de ce mois ; il doit profiter de cette occasion pour adresser un manifeste à la nation espagnole. L'incapacité du gouvernement actuel de l'Espagne accroît chaque jour les chances de restauration des Bourbons de la branche cadette.

Vous trouverez dans les journaux du soir une dépêche du ministre de l'intérieur aux préfets, datée d'avant-hier. C'est pour que le conseil reçut communication de cette pièce qu'il avait été convoqué à l'extraordinaire mardi. C'est une nouvelle réponse péremptoire aux protestations qui étaient manifestées à la dernière séance de la commission de permanence.

Petite reprise à la Bourse sur nos rentes et sur les principales valeurs. A vrai dire tout ce que peuvent obtenir la spéculation à la hausse, c'est de ne pas laisser fléchir les cours ; on assurait à la Bourse que le nouvel emprunt de la ville de Paris pourrait être émis vers le 15 décembre.

La cour d'appel de Dijon vient de confirmer simplement toutes les peines prononcées dans l'affaire des troubles du Creuzot.

La *Liberté* annonce que M. de Larochefoucauld, second secrétaire de l'ambassade de France à Madrid, est nommé en la même qualité à Washington. Il y a quelques jours, M. de Larochefoucauld avait invité à dîner M. Canovas del Castillo, qui est un des chefs du parti alphonsiste, et notre ambassadeur s'était rencontré avec lui. Certains journaux de Madrid ont jeté feu et flammes à ce sujet, et demandé le renvoi non-seulement du secrétaire, mais aussi de l'ambassadeur. C'est sans doute pour cou-

---

Feuilleton du *Journal de Roubaix* du 21 Novembre 1874.

— 9 —

LE

BOUQUET de JASMIN

NOUVELLE (1)

IV

LA RENCONTRE. — (Suite et fin).

« Une expédition ayant été envoyée contre les Kabyles, un officier qui s'était engagé témérairement dans un ravin y trouva la mort. Vous rapportâtes triomphalement l'étendard qu'il avait enlevé aux ennemis. L'épaulette de sous-lieutenant récompensa votre exploit imaginaire ; mais plus tard, convaincu de mensonge, soupçonné d'un crime plus odieux, vous fûtes dépouillé de votre grade usurpé.

« Dans le régiment vous passiez pour un détestable soldat, ivrogne, débauché, toujours prêt à chercher querelle à ceux qui ne pouvaient lutter avec vous, prudent avec les autres. Vous fûtes flétri d'un jugement infamant, expulsé du corps que vous déshonoriez, et vous revintes en France pour y vivre de ressources dont il vous serait difficile d'expliquer l'origine.

« Il m'a fallu quelque temps pour réunir toutes les preuves de vos infamies ; je les ai aujourd'hui, les voici. »

Il montra une liasse de papiers sur chacun desquels se trouvait le cachet du régiment.

« Depuis, reprit le colonel, votre existence a été émaillée de beaucoup d'accidents. Il s'y trouve des parties trop claires, d'autres sont obscures ; il me sera plus facile de me procurer des documents qui répandront une lumière éclatante sur le passé et sur le présent ; le voulez-vous ? Mais non, vous préférerez quitter le pays aujourd'hui même : car, sachez-le, votre règne est passé ; vous êtes comme un ballon dont une piqûre d'épingle a crevé l'enveloppe ; après avoir inspiré la terreur, vous ne seriez plus ici qu'un objet d'horreur et de dégoût.

« Et vous avez cru qu'un galant homme vous ferait l'honneur de se battre avec vous ? C'eût été pour lui une tâche qu'on lui aurait ensuite reprochée justement ; il n'en pourrait être ainsi.

« Si le duel est toujours une folie coupable, avec vous il serait une souillure ; la cravache est la seule arme que monsieur dût employer contre vous. »

Le spadassin pâlissait et rougissait tour à tour, en entendant ce réquisitoire accablant, qu'il n'osait interrompre : car il sentait qu'il avait dans son ancien chef un juge inexorable. Il se mordait les lèvres et serrait les poings convulsivement ; il leva les yeux sur ses deux témoins, ils détournèrent la tête avec répugnance ; il comprit que c'en était fait et prit le parti de s'éloigner.

En ce moment on entendit le galop des chevaux et deux gendarmes apparurent.

« Messieurs, leur dit le colonel, vous êtes venus empêcher un duel ; c'est une exécution qui vient de s'accomplir. Je me suis substitué à vous en faisant justice de ce misérable, que j'ai forcé à débarrasser le pays de sa présence. Il n'y reparaîtra plus, vous pouvez en être sûrs. Veuillez faire savoir à M. le juge de paix que j'aurai l'honneur de lui donner des explications complètes. »

Il leur présenta sa carte.

« Il suffit, mon colonel, dirent-ils en se retirant respectueusement.

— Messieurs, ajouta-t-il en s'adressant aux témoins du spadassin, je compte sur vous pour faire le récit de ce qui vient de se passer. Vous le devez pour effacer le souvenir de la faiblesse avec laquelle vous avez, comme tant d'autres, subi la tyrannie de ce faux brave. »

Il entraîna avec lui le receveur de l'enregistrement et son ancien commis. Le premier voulut l'interroger.

« Un peu de patience, lui dit-il, attendez que nous soyons à la maison. »

Les deux jeunes filles les attendaient sur le seuil de la porte et les conduisirent au salon, qui était garni d'une profusion de fleurs de jasmin. Il y en avait partout ; celle qui, jusqu'alors, s'était présentée sous le nom d'Hortense, radieuse et souriante, en portait à son corsage et dans ses cheveux.

« Mon père, dit-elle au colonel, lui avez-vous tout raconté ?

— Non, j'ai voulu lui laisser le plaisir d'entendre ce récit de ta bouche.

— C'est moi qui ai tout dirigé, mon cousin ; car j'espère bien pouvoir vous appeler ainsi sans que vous songiez maintenant à fuir.

« Puisque vous vous obstiniez à vous tenir éloigné, il a bien fallu que je vinsse vers vous. J'ai toujours regretté le dissentiment qui séparait nos deux familles ; jamais non plus je n'ai oublié les paroles de votre fierté, de votre désintéressement chevaleresque, je me suis sentie humiliée ; le beau rôle était de votre côté, je vous en voulais de mon infériorité ; vous m'apparaissiez comme un de ces caractères héroïques dont les livres nous retracent l'image, mais dont la réalité n'est pas prodigue. Je me disais que le prestige de l'éloignement vous grandissait peut-être, et que, vu de près, vous ne m'apparaîtriez plus avec les mêmes proportions. J'ai décidé mon père à venir s'installer ici, et, faut-il vous le dire, vous avez refusé à mon amour-propre la satisfaction d'en rabattre de la haute idée que vous m'aviez donnée de vous et qui m'irritait.

« Vous me disiez que vous éprouviez pour votre cousine un culte respectueux et dévoué, et pour une autre personne des sentiments d'une nature différente ; serait-il indiscret de vous demander de qui vous vouliez parler ?

— Hortense, Emilie, de quelque nom que je doive vous appeler, vous vous entendrez à cet égard avec ma cousine, concertez-vous ensemble pour faire le partage. Pour mon compte, j'en serais très-embarrassé.

— Tout cela est bien subtil pour un vieux soldat comme moi, dit gaiement le colonel ; si vous le voulez bien, nous continuerons la conversation à table. Les rencontres sont habituellement suivies d'un déjeuner ; c'est aussi la fourchette à la main qu'on inaugure les fiançailles. Qu'en dites-vous, Pauline ? car j'espère bien que vous n'avez plus de motif pour bannir votre prétendu. »

Le jeune homme était dans l'épanouissement de la joie ; il devint tout à coup rêveur.

« Nous oublions mon père, dit-il.

— Je ne l'ai pas oublié, moi, répondit le colonel ; il y a longtemps que notre brouillerie me semblait ridicule ; je lui ai écrit en style de soldat, en termes bien sentis, je vous jure. J'ai reçu un télégramme qui m'annonce que nous le verrons aujourd'hui. Edmond, donnez le bras à votre femme. » Louis Collas.

FIN

(1) Reproduction autorisée pour les journaux qui ont traité avec la Société des Gens de lettres.